

Affaires courantes

Ils disent que notre régime fiscal est injuste et qu'il devrait être basé sur la capacité de payer. Les riches et les sociétés devraient payer leur juste part, et les simples citoyens ne devraient pas assumer tout le fardeau.

Conformément à l'article 36 du Règlement, je suis très heureux de déposer cette pétition au nom de ces Canadiens qui s'opposent à la taxe sur les produits et services.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, je me prévaux moi aussi de l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition que m'ont communiquée de petits entrepreneurs de ma localité.

Ceux-ci éprouvent de vives appréhensions au sujet de la taxe sur les produits et services. Ils déclarent que cette taxe obligera les petits entrepreneurs de notre pays à assumer une part disproportionnée du fardeau fiscal. Ils ajoutent que sa mise en application va constituer un véritable cauchemar pour les petites entreprises de notre pays et que la mesure compensatoire ne suffira pas à absorber ce qu'il leur en coûtera pour modifier leurs programmes d'ordinateur et leurs caisses enregistreuses. Ils déclarent enfin que cette taxe ne règle en rien les problèmes des petits entrepreneurs canadiens.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de renoncer à sa taxe sur les produits et services et ils l'exhortent à consulter les associations de travailleurs et de consommateurs afin de parvenir à un large consensus sur la réforme fiscale dont notre pays a besoin.

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, toutes ces pétitions proviennent d'habitants de Blue River, Birch Island, Vavanby, Vola, Clearwater, Blackpool, Little Fort, Barrière, McClure, Hempley Creek et de nombreuses autres localités de la vallée de la rivière Thompson-Nord.

Ils s'inquiètent de l'entêtement du gouvernement à vouloir imposer sa taxe de 7 p. 100 sur les produits et services. Ils n'arrivent pas à se faire à cette idée et insistent pour dire que cette taxe nuirait aux habitants de la vallée de la rivière Thompson-Nord pour des tas de raisons.

Les signataires prient le gouvernement de bien vouloir recouvrer ses esprits, de renoncer à cette taxe, de revenir à la case départ et d'élaborer un nouveau projet de réforme fiscale qui soit vraiment complet.

VIA RAIL

M. Nelson A. Riis (Kamloops): J'ai une pétition à présenter, monsieur le Président, encore une fois au nom d'habitants de la région de Kamloops, qui font remarquer qu'ils aimeraient que le gouvernement maintienne un service national de trains de voyageurs.

Ces personnes demandent au gouvernement d'envisager la possibilité d'investir pour renouveler le matériel roulant, comme l'ont fait d'autres pays industrialisés de l'Occident pour leur service de trains de voyageurs et de déposer un projet de loi sur VIA Rail, ce qui donnerait au gouvernement l'occasion d'établir au Canada un service ferroviaire voyageurs adéquat, et de ne pas abandonner la liaison qui traverse le sud du pays.

[Français]

OPPOSITION AU PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, la pétition suivante est présentée à la Chambre par des centaines de personnes demeurant dans la région de Tracadie, Sheila, Pont-Lafrance, de Petite-Rivière-de-l'Île, de Sainte-Cécile, de Rogersville, des gens qui se préoccupent énormément du fait que le gouvernement fédéral conservateur va imposer aux Canadiens une nouvelle taxe universelle de 7 p. 100 sur les produits et les services. Ils savent très bien l'impact néfaste qu'une telle taxe va avoir sur l'économie du Nord du Nouveau-Brunswick, et ils demandent que le Parlement rejette cette nouvelle taxe sur les produits et les services que les Canadiens, d'abord, collectivement et massivement, rejettent.

[Traduction]

Mme Catherine Callbeck (Malpèque): Monsieur le Président, je prends la parole en vertu de l'article 36 du Règlement afin de présenter une pétition concernant le projet de taxe sur les produits et services. Cette pétition est signée par des Canadiens qui s'opposent énergiquement à cette taxe. Ils estiment que cette taxe fera beaucoup de tort aux Canadiens à faible et moyen revenu et qu'elle provoquera une hausse des impôts, de l'inflation, des taux d'intérêt et du chômage.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement de bien vouloir rejeter ce projet de taxe sur les produits et services.

M. Cid Samson (Timmins—Chapleau): Monsieur le Président, c'est un plaisir pour moi de présenter au-